

MAIRIE de GRANIEU

38490

PROCÈS VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL

ANNÉE 2023 - SÉANCE N°5 - DU 5 JUILLET

L'an deux mil VINGT TROIS, le Cinq Juillet, à Vingt heures, le Conseil Municipal de Granieu dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Chantal HUGUET, Maire par intérim.

Présents : HUGUET Chantal, JALLUT Eric, BOUVIER-GARZON Patrick, DEYMÉ-MESLIN Jeanine, LEBRETON Michèle, LIMOUZIN Emmanuel, MAGNIN Karine, PICARD Jean-Jacques, RULLET Serge, TACONNET Marie-Françoise, VOLLAND Sandrine, WILLINGER Tania

Absents ayant donné pouvoir : GAIDO Véronique a donné pouvoir à WILLINGER Tania

Secrétaire de séance : PICARD Jean-Jacques

Date de convocation : 27.06.2023

Nombre de Membres : En exercice : 13 Présents : 12 Votants : 13

◇ ◇ ◇ ◇ ◇

1 minute de silence est observée à la mémoire de notre Maire, Raymond COQUET.

Suite au décès de Raymond COQUET, Maire, la Sous-Préfecture a nommé la 1^{ère} Adjointe au Maire, Maire par intérim, jusqu'aux prochaines élections qui auront lieu le 24 septembre 2023.

I) APPROBATION DU DERNIER COMPTE-RENDU DU 9 JUIN 2023 :

Le compte-rendu ayant été envoyé à chaque conseiller, Madame le Maire par intérim demande à l'assemblée délibérante, s'il y a des remarques ou des modifications à apporter. Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité le compte-rendu de la séance du 9 Juin 2023, tel que diffusé.

II) FONCTIONNEMENT DU CONSEIL MUNICIPAL JUSQU'EN SEPTEMBRE.

Madame Chantal HUGUET, 1^{ère} adjointe, occupe les fonctions de maire par intérim jusqu'en Septembre.

Le **Dimanche 24 Septembre 2023** auront lieu **des élections municipales complémentaires** pour élire 2 nouveaux conseillers municipaux.

Les candidatures de Madame Séverine ALONSO et de Monsieur Thierry PONSARD sont proposées.

Les candidatures restent possibles en dépôt en Sous-Préfecture de la Tour du Pin jusqu'au 7 septembre 2023.

De plus, le 24 septembre 2023 auront lieu des élections sénatoriales à Grenoble : Les délégués, élus le 9 juin 2023 sont Marie-Françoise TACONNET, Eric JALLUT et Emmanuel LIMOUZIN, ils représenteront la commune à ces élections pour élire les sénateurs.

III) DELEGATION DE SIGNATURE DES DOCUMENTS D'URBANISME.

Un arrêté complémentaire sera fait pour Monsieur Eric JALLUT pour donner délégation afin qu'il puisse signer les documents d'urbanisme n°2023-14.

IV) DELIBERATION 2023-37 : DÉCISION MODIFICATIVE N°2

Madame HUGUET Chantal, Maire par intérim explique qu'à la dernière réunion nous aurions dû prendre cette délibération de régularisation d'un chapitre d'ordre budgétaire inscrit au Budget Primitif 2023.

En effet, lors du vote du Budget 2023 nous avons voté des dépenses imprévues, sauf que ce compte n'existe pas en M57. Mme HUGUET explique que la norme comptable a changé au 01.01.2023. D'autre part, une somme de 5162.00 € a été provisionné au chapitre 040 en Ordre Budgétaires en Investissement recettes, mais la même somme doit être inscrite au chapitre 042 Fonctionnement Dépenses afin que le budget soit équilibré.

Les opérations d'ordre budgétaires se caractérisent par le fait qu'elles concernent toujours à la fois une opération de dépense obligatoire et une opération de recette budgétaire pour un montant identique.

Elles n'ont pas d'incidence sur la trésorerie de la collectivité, puisqu'il s'agit de jeux d'écritures qui ne donnent lieu à aucun décaissement ni encaissement. - elles concernent toujours à la fois une opération de dépense budgétaire et une opération de recette budgétaire pour un montant identique - elles peuvent être constatées soit entre deux sections du budget (comptes 042 et 040), soit à l'intérieur d'une même section.

Il convient de régulariser ces écritures.

Désignation des impactés par les mouvements de crédits	Dépenses	Recettes
Fonctionnement - Dépenses		
022 Dépenses Imprévues	- 7 000 €	
618/042 Dot aux Amortissement	5 162 €	

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil Municipal :

- **VOTE : Pour : 13 contre : 0 abstention : 0**
- **DÉCIDE** de procéder aux mouvements de crédits comme indiqué dans le tableau ci-dessus.
- **CHARGE** le Maire de signer tous les documents nécessaires à l'exécution de cette décision.

V) POINT SUR LES TRAVAUX

Carrefour de la Ville/les Tourvières : les feux tricolores seront installés fin Août.

Le marquage et le revêtement suivront.

Jean-Jacques VIAL, Responsable de la voirie à la Communauté de Communes des Vals du Dauphiné organise le chantier pour que tout soit terminé pour les rentrées scolaires du 4 Septembre.

Autres travaux :

Route de la Ville : En cas de fortes pluies, les graviers bouchent les avaloirs.

City Park : Finalisation des travaux.

Cimetière : Demande de subventions pour le revêtement des allées et pose de banc et rampe PMR pour aller à ce banc, posé face au marais.

Salle des Fêtes : Des volets roulants électriques seront posés.

Salle du bas : Les travaux se feront en fonction des budgets prévus en main d'œuvre et en matériaux dans la courant de l'été.

Zone des Moulins : Les travaux des bâtiments de la zone ont commencé, Chantal HUGUET doit revoir le permis de construire, pour savoir si des panneaux photovoltaïques sont prévus.

Utilisation Salle des Fêtes : La salle des Fêtes d'Aoste sera opérationnelle en septembre, les associations reprendront leurs créneaux habituels.

L'association Art et Danse prévoit d'enlever le revêtement prévu pour leurs activités.

VI) INFORMATIONS DIVERSES :

Certains élus ont participé aux assemblées générales de la Chasse, des Écoles, de la Gym et de la Réunion sur la santé morale.

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an ci-dessus. Au registre sont les signatures.
Pour extrait certifié conforme

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23 heures.

Le Maire par intérim

Le Secrétaire de séance

HUGUET Chantal

PICARD Jean-Jacques

**ANNÉE 2023- SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
N°5 DU 5 JUILLET
FEUILLE D'EMARGEMENT**

LISTE DES DELIBERATIONS PRISES LORS DE CETTE SEANCE :

2023-37 : DM N°2

HUGUET Chantal - Maire par intérim	MAGNIN Karine
JALLUT Eric – 2 ^e adjoint au Maire	PICARD Jean-Jacques
BOUVIER-GARZON Patrick	RULLET Serge
DEYMÉ-MESLIN Janine	TACONNET Marie-Françoise
GAIDO Véronique – Absente : a donné pouvoir à WILLINGER Tania	VOLLAND Sandrine
LEBRETON Michèle	WILLINGER Tania
LIMOUZIN Emmanuel	